

La solaire attitude en Franche-Comté (2000-2011)

Une campagne de prévention solaire régionale unique en France

Hervé VAN LANDUYT, François AUBIN, Anne Sophie DUPOND, Catherine COURTIEU, Emmanuel QUENCEZ, Pascal GIRARDIN, Philippe LAUNAY, Philippe DEPREZ, Anne TRAVERSE, Martine VIGAN, Dominique BLANC, Geneviève MORIN et tous les membres de l'ASFODER (Association FMC des Dermatologues de Franche Comté)

Introduction :

Les cancers cutanés sont les plus fréquents de tous les cancers. Les carcinomes basocellulaires et spinocellulaires « réputés moins graves » sont de plus en plus nombreux chez des sujets de plus en plus jeunes. Ils sont responsables d'une morbidité importante et leurs traitements représentent un coût social important.

L'incidence du mélanome augmente régulièrement depuis 30 ans. **Il pourrait devenir une des premières causes de morts par cancer chez les sujets de moins de 45 ans dans les années 2030.** Aujourd'hui, 6 à 7 morts par jour en France, dans 10 ans 10 à 15 morts par jour !!!

Nous n'avons aujourd'hui aucun traitement efficace contre un mélanome au stade métastatique.

L'incidence des cancers cutanés est croissante dans tous les pays dits développés qui ont changé leur comportement solaire dans les années 50 : congés payés, diminution du temps de travail, augmentation des loisirs extérieurs, modification du comportement vestimentaire, désir de bronzage et exposition solaire chronique involontaire représentent la cause de cette explosion.

Seul un changement radical et rapide du comportement solaire dès le plus jeune âge permettra de stopper cette véritable épidémie.

Les campagnes solaires et les messages de prévention réalisés en France et en Europe depuis plus de trente ans sont inadaptés et insuffisants. Ils ont été trop longtemps axés sur la protection par des crèmes inefficaces et sur des périodes trop courtes.

Il faut dépister et traiter précocement toutes les lésions précancéreuses et tous les cancers cutanés. Les campagnes de prévention et de dépistage doivent être assurées par tous les acteurs médicaux et paramédicaux. Il faut proposer un message plus réaliste et privilégier la protection vestimentaire adaptée pour toutes les activités et les loisirs extérieurs et ceci tous les jours et tous les jours de l'année. Cette prévention doit commencer dès les premières années de vie en informant directement les enfants au niveau scolaire et parascolaire : sports, loisirs, centres de vacances.

Des campagnes d'informations grand public doivent sensibiliser les parents et grands-parents. Les médias sont indispensables pour permettre une plus grande diffusion de nos messages de prévention.

Matériel et méthodes :

Depuis 2002 grâce au soutien de l'URCAM (Projets FAQSV), de la DRASS et le soutien financier de certains laboratoires les dermatologues de la région ont réalisé ce travail de prévention primaire et secondaire à différents publics ciblés sur l'ensemble de la région. Nous avons réalisé des campagnes de préventions à différents niveaux pour sensibiliser tous les sujets à risques.

De 2002 à 2003, nous avons sensibilisé les acteurs médicaux et paramédicaux : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues et médecins scolaires de toute la région pour nous permettre de dépister plus précocement les lésions à risque, les carcinomes

débutants et pour donner un message de prévention plus strict : « **Les 10 commandements solaires** »

En 2003-2004, nous avons étendu notre action aux autres acteurs de santé de la région : les sages femmes, les infirmiers libéraux et scolaires, les kinésithérapeutes et les pédicures podologues. Nous avons aussi organisé des soirées d'information aux esthéticiennes et aux professionnels de la coiffure de toute la région. Des documents d'information ont été distribués.

En 2004–2005, grâce à une étroite collaboration avec les médecins scolaires, le rectorat et les inspections académiques, notre travail s'est orienté sur la prévention primaire par un travail d'information spécifique pour les écoles maternelles et primaires dans tous les établissements de la région: « **La solaire attitude en Franche Comté** » Cette campagne de prévention dans les écoles représente certainement notre plus beau succès. Ce travail a été spontanément renouvelé par de nombreux professeurs des écoles en 2006, 2007 et 2008

En 2005-2006, nous avons orienté notre message vers le milieu du sport (professeurs de sports, responsables des équipes sportives) et vers tous les acteurs des loisirs extérieurs (clubs de loisirs, surveillants des piscines, responsables des colonies de vacances, spectateurs) de l'ensemble de la région.

En 2007, nous sensibilisons le grand public qui n'aurait encore jamais entendu notre message de prévention. Nous diffusons notre message au sein des entreprises, des mairies, des collectivités. Avec l'aide de leur direction, du médecin du travail, du responsable DRH, notre message est diffusé avec les bulletins de salaire du mois de mai 2007 (150 000 salariés sensibilisés) «**La solaire attitude et les onze conseils solaires en Franche Comté** » Cette nouvelle campagne est accompagnée d'une grande mobilisation médiatique régionale avec diffusion d'une page complète dans la presse régionale (900000 lecteurs).

En 2008, notre travail est orienté sur la prévention et l'information vis à vis des dangers des UVA à visée esthétique. Nous réalisons une nouvelle affiche spécifique, une charte d'information sur Internet (<http://stopuva.free.fr>) et un document aux ministères de la santé pour obtenir la mise en place d'un texte de loi de 1997 (Décret n° 97/617 du 30 mai 1997). Pour la première fois nous propulsons notre travail au niveau national avec mise en place d'un site <http://www.asfoder.net>

En 2009, nous orientons notre message sur le dépistage précoce des lésions à risque : “**Surveillons et Protégeons notre peau**”. Devant une tache qui apparaît, qui change, devant une croûte ou un bouton qui ne guérissent pas, il faut consulter. Tout cancer cutané traité précocement est guéri (prévention primaire). Un nouveau poster et une campagne médiatique nationale accompagnent ce travail.

En 2010, nous réalisons deux nouvelles campagnes. Un nouveau message vis à vis du “**bronzage et du vieillissement passifs**” (travaux, bricolages, sports, loisirs) qui sont des causes importantes de dégâts solaires chroniques. Ce travail sera réalisé en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole : MSA de Franche Comté. Les exploitants agricoles et leurs salariés du monde rural de Franche Comté sont fortement touchés par les cancers de la peau.

Notre deuxième travail consiste à promouvoir la protection vestimentaire (“**vêtements antiUV spécifiques**”) pour les enfants (et leurs parents) dans tous les lieux aquatiques extérieurs (piscines, clubs aquatiques). Il ne faut plus interdire ces vêtements dans ces zones publiques qui accueillent des jeunes enfants.

En 2011, nous poursuivons nos trois dernières campagnes ; prévention dans le cadre du bronzage passif (vie quotidienne, travaux, sports..), protection solaire de la petite enfance et nouvelle campagne d'information sur les dangers des UVA en cabine

Discussions – Conclusions :

Les messages de prévention diffusés depuis plus de 30 ans et la caution des crèmes solaires par les médecins et surtout les dermatologues sont inadaptés. Les campagnes de prévention (prévention primaire) et de dépistage sont actuellement insuffisantes. Elles sont trop ponctuelles et trop limitées à la période estivale. Elles sont surtout destinées aux vacanciers du sud de la France. Il faut rapidement informer correctement les patients et le grand public par un message plus juste. Il faut diffuser et répéter ce message à l'ensemble des médecins et des paramédicaux pour améliorer le dépistage précoce.

Il faut sensibiliser les jeunes enfants dès leur plus jeune âge. C'est certainement par les enfants que nous parviendrons à sensibiliser des parents plus hermétiques à notre message de prévention. Les dermatologues doivent veiller à l'éthique des laboratoires de dermocosmétique qui ne doivent plus proposer de produits solaires inefficaces voire dangereux pour les usagers. Nous devons travailler avec cette industrie pour améliorer la protection mais ne plus cautionner le message antérieur. Il ne faudra pas se limiter à surveiller les produits pharmaceutiques mais aussi leur vente par les autres distributeurs.

Il faut aussi sensibiliser les médias pour diffuser plus rapidement et plus fréquemment notre message d'information au grand public. Enfin, la mode : la mode de la peau claire permettra de mettre fin à cette schizophrénie sociale des pays dits développés où tout le monde veut rester jeune. Pour les jeunes générations, le bronzage doit être démodé et synonyme de vieillissement prématuré.

Les adultes, parents, grands parents, enseignants doivent montrer l'exemple

Ce travail régional de prévention est unique. Il faut rapidement nous aider à le propulser au niveau national, mais aussi au niveau européen.

**Contacts Dr Hervé VAN LANDUYT et Pr François AUBIN
Responsables ASFODER Plan Cancer 2011**

Mail : herve.van.landuyt@wanadoo.fr

Internet : Google : stopuva – asfoder

LA SOLAIRE ATTITUDE EN FRANCHE COMTE

VIEILLISSEMENT et BRONZAGE PASSIFS :

Travaux, Jardinage, Sports, Loisirs extérieurs....

Les cancers de la peau sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Nous devons faire surveiller régulièrement notre peau et nous protéger efficacement du soleil. La peau des enfants est plus fragile.

Les 11 commandements solaires en 2011

- 1- Eviter les expositions directes et indirectes de 11 H à 16 H : Hiver comme été et même en dehors de ces heures, il faut se protéger.
- 2 - La meilleure protection est vestimentaire : chapeau, vêtements foncés, lunettes adaptées
-> Lle meilleur antirides : un chapeau tous les jours toute l'année
- 3 - Les Crèmes solaires anti UVA et UVB : **IL N'Y A PAS D'ECRAN TOTAL**
Leur efficacité est discutée (indice non fiable, quantité et renouvellement insuffisants)
Préférer des indices élevés 40 – 50 +, appliquer une couche suffisante et renouveler souvent (toutes les heures en montagne) et après chaque bain.....
Ecrans minéraux ou produits adaptés pour les enfants
Elles sont utiles mais ne doivent pas augmenter la durée de l'exposition.
Elles ne remplacent pas les deux premières mesures
Une fois les tubes ouverts, ils s'altèrent rapidement. Il faut les renouveler.
- 4 - Ne jamais exposer un bébé, un enfant (Vêtement foncé- Bob- Parasol - Ombre)
- ⑤ - Lors d'une marche prolongée ou d'une activité extérieure, les dangers sont identiques : bouger ne diminue pas les risques : (travaux extérieurs, jardinage, bricolages extérieurs, sports, marche...)
- ⑥- Se méfier de la réverbération ou de la réflexion des UV
Danger sur la **glace > la neige > le sable > l'eau > la terre > l'herbe ...**
(même à l'ombre notre peau vieillit et nous pouvons "attraper" un coup de soleil)
- ⑦- Les nuages n'arrêtent pas les ultraviolets dangereux.
Attention les UVA traversent les vitres
- ⑧- Les UVB augmentent avec l'altitude (plus de danger à 500 m qu'en bord de mer) -> En montagne, même s'il fait froid, le danger augmente.
- 9 - Eviter les médicaments photosensibilisants (par voie orale et locale)
Ne pas appliquer de parfum sur la peau, ni sur les cheveux : été comme hiver
- 10 - Devant toute lésion qui ne guérit pas, qui grossit ou qui se modifie :
-> bouton, croûte, tache noire, grain de beauté, nous devons consulter notre médecin
- 11 - Parents, Grands-Parents, nous devons montrer l'exemple.....
Bonne journée, Bon week-end, Bonnes vacances Bien Protégé(e)s

Les Dermatologues de Franche Comté

Contacts Google : asfoder

ASFODER 2011



LA SOLAIRE ATTITUDE EN FRANCHE COMTE

Les cancers de la peau sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Nous devons faire surveiller régulièrement notre peau et nous protéger efficacement du soleil. La peau des enfants est plus fragile.

PREVENTION SOLAIRE chez les ENFANTS

La seule protection solaire efficace est vestimentaire

Il n'y a aucune crème solaire écran total. La crème solaire n'est qu'un complément. Seuls un chapeau, des vêtements foncés et des lunettes de soleil protègent efficacement.

Il faut éviter les expositions solaires entre 11 h et 16 h (*mais même en dehors de ces heures les dangers persistent*)

Nous demandons, aux maires, aux responsables des piscines et des clubs de loisirs extérieurs :

L'arrêt de l'interdiction du port des vêtements spécifiques anti UV dans les zones de loisirs aquatiques externes (structures publiques ou privées) : ces vêtements en lycra –polyamide – élasthanne sont réservés à la baignade.

La mise en place obligatoire de zones ombragées adaptées aux familles et aux jeunes enfants (+ de 50 % de zone d'ombre)

La mise en place d'une "bâche anti UV " adaptée au-dessus de toutes les zones de baignade extérieures prévues pour les bébés et les très jeunes enfants ...

La mise en place d'une information de prévention solaire (affiches, documents personnalisés...) dans toutes les structures de loisirs extérieurs qui accueillent des jeunes enfants (piscines, clubs de loisirs aquatiques, acrobanches...)

Une sensibilisation du personnel (maîtres nageurs, surveillants, moniteurs..) de ces structures pour favoriser une meilleure prévention solaire chez les jeunes enfants...

Nous devons protéger les jeunes générations.
Les adultes doivent montrer l'exemple.

Nos 11 commandements solaires 2011 : [Google -> asfoder / stopuva](#)

Les Dermatologues de Franche Comté
ASFODER 2011



LES UVA ARTIFICIELS À BUT ESTHÉTIQUE SONT DANGEREUX

La solaire attitude en Franche Comté Asfoder 2011

1- INFORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE : Les séances d'UVA à but esthétique sont toujours dangereuses pour la santé. Il faut les déconseiller à tous vos patients -> vieillissement, taches, rides, carcinomes et augmentation importante du risque de mélanome. Il n'y a pas d'indication médicale à préparer sa peau au bronzage dans un but esthétique.

2- INFORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ESTHÉTIQUE : Ne plus proposer des séances d'UVA sans information correcte. Limiter le nombre de séances et respecter les interdictions. Ne plus faire de publicité ou de promotion sur la voie publique. Faire obligatoirement contrôler ses appareils. Former son personnel.

3- INFORMATION DES CLIENTS : **AFFICHAGE OBLIGATOIRE DEVANT LES CENTRES D'UVA ET DANS TOUT LIEU OU SE TROUVE UN APPAREIL A UVA** au moyen d'un panneau lisible de grande taille qui doit stipuler clairement les informations suivantes :

- **Les rayonnements ultraviolets peuvent provoquer le cancer de la peau et gravement endommager les yeux.** Il est obligatoire d'utiliser des lunettes de protection. Les expositions intenses et répétées aux rayonnements ultraviolets peuvent provoquer un vieillissement prématuré de la peau ainsi qu'une augmentation du risque de développer un cancer de la peau. **Les dégâts causés à la peau sont irréversibles.**

- **L'exposition aux ultraviolets artificiels est strictement interdite aux mineurs et fortement déconseillée aux femmes enceintes.**

- Certains **médicaments et cosmétiques peuvent provoquer des réactions cutanées** indésirables parfois graves, si vous exposez votre peau à des UVA.

- Tout appareil émettant des rayons ultraviolets **UVA ne doit pas être utilisé par une personne présentant une sensibilité importante face au soleil** (brûlures fréquentes), présentant un coup de soleil, un cancer de la peau ou toute affection de la peau pouvant prédisposer à l'apparition de cette maladie. Les personnes ayant des antécédents familiaux doivent aussi éviter leur utilisation.

4- INFORMATION DES POLITIQUES : Faire appliquer les lois. (Décret N97 – 617 du 30mai 1997 + Arrêté du 10 septembre 1997) Interdire la publicité sur la promotion des UVA. Proposer une taxe sur tous les centres d'UVA (taxe santé au même titre que celle sur le tabac et les boissons alcoolisées).

OMS Juillet 2009 Les rayons ultraviolets artificiels sont classés agents cancérogènes de catégorie 1 pour l'Homme, au même titre que le tabac, l'arsenic et l'amiante. Lancet 2009

Contacts : Dr Hervé VAN LANDUYT Pr François AUBIN Chu Besançon

Asfoder : Association des Dermatologues de Franche Comté <http://www.asfoder.net/site>